



S.A.S. Camille JUGÉ

**Carrière et ISDND de Maupas**  
Communes de Les Rairies et Durtal  
Département du Maine-et-Loire


Dossier de demande d'autorisation d'exploiter  
au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

**PLAN DES ABORDS AU 1/2500**

Rayon d'affichage : 3 km

- Périmètre autorisé et sollicité au renouvellement
  - Périmètre de la carrière sollicité à la renonciation pour intégration au centre de recyclage et stockage des matériaux de déconstruction
  - Périmètre sollicité à l'extension - extractions de sables et graviers
  - Périmètre sollicité à l'extension - centre de recyclage et stockage des matériaux de déconstruction
  - Rayon de 300 m
  - Limite communale
  - Limite de section cadastrale
- | Points d'eau :                | Usage du bâti :              |
|-------------------------------|------------------------------|
| Puits                         | Habitation                   |
| Pézonomètre                   | Annexe d'habitation          |
| Point BSS                     | Bâtiment agricole            |
| Cours d'eau, mare, plan d'eau | Entreprise / industrie       |
| Mare de Maupas                | Hippodrome / centre équestre |
|                               | Ruine                        |
|                               | Salle de sport               |

**Géoarmor environnement**  
Carré de M. Luc Au. 02 41 28 12 12 / Fax : 02 41 28 12 11  
www.geoarmor.com



VF 2015-0207 - Décembre 2018

Aucune voie de chemin de fer n'a été recensée dans un rayon de 300 m